



**Caisse Desjardins  
Réseau de la santé**

## CAPSULE – CONSEILS FISCALITÉ

### L'ACHAT D'UNE MAISON : DES CONSEILS JUDICIEUX !

L'achat d'une maison représente l'un des investissements les plus importants que vous ferez au courant de votre vie. Si vous avez trouvé la maison de vos rêves... voici quelques conseils :

- Il vous faut vérifier toutes les **conséquences financières et pratiques** de votre achat pour les 3 à 5 prochaines années. Retenez surtout que votre choix d'emplacement est capital.
- Pensez également à vos **autres projets de vie**, à vos besoins spécifiques et aux changements prévus dans vos habitudes de vie.
- Avant d'acheter une maison, tout futur propriétaire doit pouvoir **fournir une partie des fonds nécessaires**. À quoi servira cet argent?
  - À fournir une mise de fonds
  - À couvrir les frais de démarrage
  - À payer les frais de la première année

Demandez votre **prêt hypothécaire préautorisé** auprès des conseillers de la Caisse Desjardins du Réseau de la santé afin de :

- connaître le montant maximal de votre futur prêt
- savoir quelle est la valeur maximale de la maison que vous pouvez acquérir selon votre capacité d'emprunt et votre mise de fonds
- faciliter votre planification budgétaire
- commencer vos négociations d'achat l'esprit tranquille
- vous prémunir contre d'éventuelles hausses de taux d'intérêt (si votre taux est garanti)

Le remboursement du prêt hypothécaire est généralement la dépense la plus importante liée à l'achat de votre maison. Assurez-vous de faire les meilleurs choix. Pour y arriver, une bonne réflexion s'impose et de bons conseils provenant de professionnels sont plus que nécessaires mais essentiels.

**Pour des conseils judicieux concernant vos finances...**

**Un seul numéro sans frais : 1 877 522-4773**



[www.desjardins.com/caissesante](http://www.desjardins.com/caissesante)